

Indicateurs de fonctionnement de l'API DSP2

15 juin 2022

Période du 15/03/22 au 14/06/22

INTRODUCTION

La Caisse des Dépôts, en sa qualité de prestataire de services de paiement gestionnaire de comptes, publie sur son site <https://www.banquedesterritoires.fr/reglementation-dsp2> les présentes statistiques trimestrielles concernant la disponibilité et les performances de son interface dédiée à l'open-banking et de l'interface utilisée par ses utilisateurs de services de paiement.

Elle se conforme ainsi au Règlement Délégué (UE) 2018/389 de la Commission du 27 novembre 2017 complétant la directive (UE) 2015/2366 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation relatives à l'authentification forte du client et à des normes ouvertes communes et sécurisées de communication.

SOMMAIRE

Disponibilité de l'interface	4
Durées (en min) et pourcentages quotidiens de fonctionnement	5
Performances de l'interface	8
Temps moyens de réponse par interface et par jour (en ms)	9
Taux de réponse d'erreur par interface et par jour (en %)	12
Liste et durée des périodes de « panne » de l'interface	15



01

**Disponibilité
de l'interface**

Durées (en min) et pourcentages quotidiens de fonctionnement

Les indicateurs de disponibilité sont mesurés sur la plage de surveillance 8h00-19h00 du lundi au vendredi (hors jours fériés), à l'instar de la plage de surveillance de la banque en ligne, ce qui correspond à la période d'engagement dans le cadre d'un contrat de service.

¹ **Temps d'arrêt quotidien (en min)** : la disponibilité de service est testée à intervalles de temps réguliers par des sondes. Une durée d'indisponibilité correspond au temps mesuré entre le premier KO et le dernier KO.

² **Pourcentage quotidien de temps d'arrêt** : le pourcentage de temps d'arrêt est calculé sur la base de la période d'engagement évoquée en préambule.

³ **Durée quotidienne de bon fonctionnement (en min)** : la durée de bon fonctionnement de l'interface est calculée comme suit : durée d'engagement moins temps d'arrêt quotidien.

⁴ **Pourcentage quotidien de bon fonctionnement** : le pourcentage de bon fonctionnement est calculé comme suit : 100% moins le pourcentage de temps d'arrêt quotidien.

Date	ARRÊT				BON FONCTIONNEMENT			
	Interface		Banque en ligne		Interface		Banque en ligne	
	Durée ¹	%age ²	Durée ¹	%age ²	Durée ³	%age ⁴	Durée ³	%age ⁴
15/03/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
16/03/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
17/03/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
18/03/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
19/03/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
20/03/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
21/03/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
22/03/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
23/03/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
24/03/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
25/03/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
26/03/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
27/03/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
28/03/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
29/03/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
30/03/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
31/03/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
01/04/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
02/04/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
03/04/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
04/04/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
05/04/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
06/04/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
07/04/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
08/04/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
09/04/2022	-	-	-	-	-	-	-	-

Date	ARRÊT				BON FONCTIONNEMENT			
	Interface		Banque en ligne		Interface		Banque en ligne	
	Durée ¹	%age ²	Durée ¹	%age ²	Durée ³	%age ⁴	Durée ³	%age ⁴
10/04/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
11/04/2022	660	100 %	0	0 %	0	0 %	660	100 %
12/04/2022	330	50 %	0	0 %	330	50 %	660	100 %
13/04/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
14/04/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
15/04/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
16/04/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
17/04/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
18/04/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
19/04/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
20/04/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
21/04/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
22/04/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
23/04/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
24/04/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
25/04/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
26/04/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
27/04/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
28/04/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
29/04/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
30/04/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
01/05/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
02/05/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
03/05/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
04/05/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
05/05/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
06/05/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
07/05/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
08/05/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
09/05/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
10/05/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
11/05/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
12/05/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
13/05/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
14/05/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
15/05/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
16/05/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
17/05/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
18/05/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
19/05/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
20/05/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %

Date	ARRÊT				BON FONCTIONNEMENT			
	Interface		Banque en ligne		Interface		Banque en ligne	
	Durée ¹	%age ²	Durée ¹	%age ²	Durée ³	%age ⁴	Durée ³	%age ⁴
21/05/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
22/05/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
23/05/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
24/05/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
25/05/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
26/05/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
27/05/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
28/05/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
29/05/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
30/05/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
31/05/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
01/06/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
02/06/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
03/06/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
04/06/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
05/06/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
06/06/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
07/06/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
08/06/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
09/06/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
10/06/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
11/06/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
12/06/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
13/06/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
14/06/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %

02

Performances de l'interface

Temps moyens de réponse par interface et par jour (en ms)

Il s'agit du temps moyen par jour nécessaire au PSPGC pour fournir, par demande, au prestataire de services d'initiation de paiement (SIP), de services d'information sur les comptes (SIC), toutes les informations, ou au prestataire de services de paiement qui émet des instruments de paiement liés à une carte ou au prestataire de SIP la confirmation, sous la forme d'un « oui » ou « non ».

Date	AISP	CBPII	PISP
15/03/22	-	-	-
16/03/22	-	-	-
17/03/22	-	-	1320
18/03/22	-	-	1458
19/03/22	-	-	1127
20/03/22	-	-	1460
21/03/22	668	-	1234
22/03/22	-	-	1658
23/03/22	-	-	7427
24/03/22	857	-	915
25/03/22	1067	-	1154
26/03/22	-	-	1124
27/03/22	-	-	2690
28/03/22	829	-	782
29/03/22	697	-	1216
30/03/22	951	-	2280
31/03/22	869	-	1130
01/04/22	707	-	1204
02/04/22	-	-	1411
03/04/22	-	-	1840
04/04/22	675	-	871
05/04/22	762	-	1653
06/04/22	801	-	2252
07/04/22	836	-	1782
08/04/22	896	-	1857
09/04/22	-	-	1294
10/04/22	-	-	2579
11/04/22	795	-	1270
12/04/22	620	-	832
13/04/22	694	-	2769
14/04/22	816	-	2364
15/04/22	864	-	1052
16/04/22	-	-	1359
17/04/22	-	-	1640
18/04/22	868	-	1267
19/04/22	615	-	336

Date	AISP	CBPII	PISP
20/04/22	894	-	2808
21/04/22	807	-	2383
22/04/22	877	-	1839
23/04/22	-	-	1347
24/04/22	-	-	1429
25/04/22	738	-	1440
26/04/22	797	-	900
27/04/22	965	-	1982
28/04/22	652	-	2485
29/04/22	878	-	2240
30/04/22	-	-	1550
01/05/22	-	-	1258
02/05/22	725	-	626
03/05/22	790	-	1147
04/05/22	907	-	1925
05/05/22	907	-	3137
06/05/22	710	-	5135
07/05/22	-	-	79
08/05/22	-	-	825
09/05/22	691	-	833
10/05/22	695	-	602
11/05/22	999	-	1344
12/05/22	825	-	1518
13/05/22	815	-	858
14/05/22	-	-	801
15/05/22	-	-	788
16/05/22	674	-	1397
17/05/22	954	-	577
18/05/22	709	-	810
19/05/22	675	-	1200
20/05/22	797	-	2500
21/05/22	-	-	775
22/05/22	-	-	866
23/05/22	700	-	-
24/05/22	807	-	-
25/05/22	986	-	1129
26/05/22	913	-	651
27/05/22	844	-	1101
28/05/22	-	-	2081
29/05/22	-	-	174
30/05/22	635	-	2753
31/05/22	766	-	463
01/06/22	827	-	576

Date	AISP	CBPII	PISP
02/06/22	683	-	907
03/06/22	858	-	1667
04/06/22	-	-	1658
05/06/22	-	-	1291
06/06/22	710	-	670
07/06/22	842	-	680
08/06/22	682	-	631
09/06/22	753	-	674
10/06/22	773	-	681
11/06/22	-	-	715
12/06/22	-	-	770
13/06/22	774	-	686
14/06/22	687	-	3341

Les "-" indiquent que l'interface n'a pas reçu d'appel pour les services correspondants.

Taux de réponse d'erreur par interface et par jour (en %)

Le taux quotidien de réponse d'erreur est calculé comme étant le nombre de messages de notification des erreurs concernant des erreurs imputables au PSPGC envoyés par jour par ce dernier aux prestataires de SIP, de SIC et de services de paiement qui émettent des instruments de paiement liés à une carte, conformément à l'article 36, paragraphe 2, des NTR/RTS, divisé par le nombre de demandes reçues le même jour par le PSPGC.

Date	AISP	CBPII	PISP
15/03/22	-	-	-
16/03/22	-	-	-
17/03/22	-	-	0,00 %
18/03/22	-	-	0,00 %
19/03/22	-	-	0,00 %
20/03/22	-	-	0,00 %
21/03/22	0,00 %	-	0,00 %
22/03/22	-	-	0,00 %
23/03/22	-	-	0,00 %
24/03/22	0,00 %	-	0,00 %
25/03/22	0,00 %	-	0,00 %
26/03/22	-	-	0,00 %
27/03/22	-	-	0,00 %
28/03/22	0,00 %	-	0,00 %
29/03/22	0,00 %	-	0,00 %
30/03/22	0,00 %	-	0,00 %
31/03/22	0,00 %	-	0,00 %
01/04/22	0,00 %	-	0,00 %
02/04/22	-	-	0,00 %
03/04/22	-	-	0,00 %
04/04/22	0,00 %	-	0,00 %
05/04/22	0,00 %	-	0,00 %
06/04/22	0,00 %	-	0,00 %
07/04/22	0,00 %	-	0,00 %
08/04/22	0,00 %	-	0,00 %
09/04/22	-	-	0,00 %
10/04/22	-	-	0,00 %
11/04/22	0,00 %	-	0,00 %
12/04/22	0,00 %	-	0,00 %
13/04/22	0,00 %	-	0,00 %
14/04/22	0,00 %	-	0,00 %
15/04/22	0,00 %	-	0,00 %
16/04/22	-	-	0,00 %
17/04/22	-	-	0,00 %
18/04/22	0,00 %	-	0,00 %

Date	AISP	CBPII	PISP
19/04/22	0,00 %	-	0,00 %
20/04/22	0,00 %	-	0,00 %
21/04/22	0,00 %	-	0,00 %
22/04/22	0,00 %	-	0,00 %
23/04/22	-	-	0,00 %
24/04/22	-	-	0,00 %
25/04/22	0,00 %	-	0,00 %
26/04/22	0,00 %	-	0,00 %
27/04/22	0,00 %	-	0,00 %
28/04/22	0,00 %	-	0,00 %
29/04/22	0,00 %	-	0,00 %
30/04/22	-	-	0,00 %
01/05/22	-	-	0,00 %
02/05/22	0,00 %	-	0,00 %
03/05/22	0,00 %	-	0,00 %
04/05/22	0,00 %	-	0,00 %
05/05/22	0,00 %	-	0,00 %
06/05/22	0,00 %	-	0,00 %
07/05/22	-	-	0,00 %
08/05/22	-	-	0,00 %
09/05/22	0,00 %	-	0,00 %
10/05/22	0,00 %	-	0,00 %
11/05/22	0,00 %	-	0,00 %
12/05/22	0,00 %	-	0,00 %
13/05/22	0,00 %	-	0,00 %
14/05/22	-	-	0,00 %
15/05/22	-	-	0,00 %
16/05/22	0,00 %	-	0,00 %
17/05/22	0,00 %	-	0,00 %
18/05/22	0,00 %	-	0,00 %
19/05/22	0,00 %	-	0,00 %
20/05/22	0,00 %	-	0,00 %
21/05/22	-	-	0,00 %
22/05/22	-	-	0,00 %
23/05/22	0,00 %	-	-
24/05/22	0,00 %	-	-
25/05/22	0,00 %	-	0,00 %
26/05/22	0,00 %	-	0,00 %
27/05/22	0,00 %	-	0,00 %
28/05/22	-	-	0,00 %
29/05/22	-	-	0,00 %
30/05/22	0,00 %	-	0,00 %
31/05/22	0,00 %	-	0,00 %

Date	AISP	CBPII	PISP
01/06/22	0,00 %	-	0,00 %
02/06/22	0,00 %	-	0,00 %
03/06/22	0,00 %	-	0,00 %
04/06/22	-	-	0,00 %
05/06/22	-	-	0,00 %
06/06/22	0,00 %	-	0,00 %
07/06/22	0,00 %	-	0,00 %
08/06/22	0,00 %	-	0,00 %
09/06/22	0,00 %	-	0,00 %
10/06/22	0,00 %	-	0,00 %
11/06/22	-	-	0,00 %
12/06/22	-	-	0,00 %
13/06/22	0,00 %	-	0,00 %
14/06/22	0,00 %	0,00 %	0,00 %

Les "-" indiquent que l'interface n'a pas reçu d'appel pour les services correspondants.

Liste et durée des périodes de « panne » de l'interface

L'interface est considérée comme étant « en panne » lorsque cinq demandes consécutives d'accès aux informations pour la prestation de services d'initiation de paiement (SIP), de services d'information sur les comptes (SIC), ou pour la fourniture d'une confirmation de la disponibilité des fonds, n'obtiennent pas de réponse dans les 30 secondes (que ces demandes proviennent d'un ou de plusieurs prestataires de SIP, de SIC, ou de services de paiement qui émettent des instruments de paiements liés à une carte). En pareil cas, la durée de période « en panne » est calculée à partir du moment où l'interface a reçu la première demande dans la série des cinq demandes consécutives n'ayant pas obtenu de réponse dans les 30 secondes, à condition qu'aucune demande intervenue entre ces cinq demandes n'ait obtenu de réponse.

	Date/Heure de début	Date/Heure de fin	Durée (en s)
1	s/o	s/o	s/o

L'interface n'a fait l'objet d'aucune période de panne.

